



## DEC132441DR14



Décision portant nomination de Mme Marie MATURANO aux fonctions d'Assistant de Prévention au sein de l'unité UMR 5068 intitulée SPCMIB.

### LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n°82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n°123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université de Paul Sabatier, Toulouse ;

**Vu** la décision n° DEC11A004DSI du 4 janvier 2011, portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR 5068 intitulée SPCMIB et nommant Mr Michel BALTAS en qualité de directeur ;

Considérant que Mme Marie MATURANO a suivi la formation initiale d'ACMO à Toulouse en 2001 ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Marie MATURANO, (IE2 UPS) est nommée aux fonctions d'Assistant de Prévention au sein de l'unité n° UMR 5068 intitulée SPCMIB, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2012.

Mme Marie MATURANO exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Marie MATURANO est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 7 août 2013

Le Directeur de l'Unité

Le Délégué Régional  
CNRS Midi-Pyrénées

Le Président de l'Université